

ACTIONS D'URGENCE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

PSY01 – Cellule de soutien psychologique d'urgence après la survenue d'un événement grave / traumatisant



Contexte

On parle d'événement grave, lorsqu'il est potentiellement traumatisant, physiquement ou psychologiquement, et qu'il se produit sur le lieu de travail de façon inhabituelle. Par exemple : un décès brutal par accident ou maladie, un suicide ou une tentative de suicide, un accident grave ou mortel, une prise d'otage, un braquage, un attentat, une alerte à la bombe, une explosion, une catastrophe naturelle... L'intervention de spécialistes externes à l'entreprise, suivant les situations, peut être parfois nécessaire.

Mode d'intervention

Nos experts de la cellule médico-psychologique sont formés spécifiquement à la gestion des événements graves/traumatisants. Ils pourront :

- **Accompagner et conseiller** l'employeur dans la gestion et la prise en charge de l'événement
- **Prendre en charge psychologiquement** les victimes directes et indirectes (48h minimum après l'événement)

Téléphone :
04 92 90 95 18 (du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00)
Mail : psychologues@ametra06.org



Coût

Prestation comprise dans la cotisation (offre socle)



Durée

Variable



Lieu

À définir avec l'employeur et adapté à la situation



Délai d'intervention

7 jours à compter de la demande

Méthodes d'intervention possibles

- Débriefing
- Groupes de parole
- Entretiens individuels